



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2563

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Nicole Catala, à qui je demande d'être brève, si possible, car il ne reste que deux minutes quarante-cinq au groupe RPR.

Mme Nicole Catala. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Monsieur le ministre, votre vérité n'est pas la nôtre ou, plus exactement, les chiffres relatifs à la criminalité dans la capitale qui ont été publiés récemment ne correspondent en rien à la réalité telle que la vivent les habitants de Paris.

La réalité, c'est que, si l'activité des services de police a progressé, comme nous le dit le préfet de police, la délinquance, elle, progresse plus vite encore,...

M. Didier Boulaud. Il faut regarder du côté de l'hôtel de ville !

Mme Nicole Catala. ... puisque, au cours de l'année 1999, elle a augmenté de près de 2 %, 1,73 % très exactement. Les vols avec violence ont augmenté de 17 % et les vols à main armée de 47 %. La plupart des pharmacies parisiennes ont fait l'objet d'un braquage. Dans certaines rues, tous les commerçants ont été victimes d'un cambriolage ou d'un vol.

C'est cela, monsieur le ministre, la réalité de l'insécurité à Paris !

M. Marcel Rogemont. C'est une image d'Epinal ! (Sourires.)

M. Francis Hammel. Mais que fait Tiberi ?

M. Didier Boulaud. Il faut changer de maire !

Mme Nicole Catala. Le préfet de police se dit préoccupé par deux évolutions: la montée de la violence et la part importante des mineurs dans les infractions commises.

Monsieur le ministre, indépendamment de la récente nomination de cinquante-huit policiers dans le 18e arrondissement (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe des Républicains et Indépendants), quelles dispositions allez-vous prendre pour mettre un terme à l'insécurité ? (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Didier Boulaud. Virer la droite ! (Rires sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, pour une brève réponse, s'il vous plaît.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Madame la députée, la sécurité est une préoccupation permanente, tant pour le Gouvernement (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) que pour les Parisiennes et les Parisiens. Il faut cependant apprécier les chiffres avec honnêteté et rigueur.

M. Eric Doligé. Ils sont faux !

M. le ministre de l'intérieur. Si nous ne disposons pas encore des statistiques nationales, nous connaissons déjà celles qui concernent la capitale, où 295 000 faits de délinquance ont été constatés au cours de l'année 2000. Ce chiffre correspond à la moyenne des années précédentes. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Eric Doligé. Donc et alors ?

M. le ministre de l'intérieur. Je comprends que cela puisse vous déranger, mais je cite les chiffres tels qu'ils sont. (Exclamations sur les mêmes bancs.) Par rapport à 1999, on remarque les tendances suivantes: d'abord, une

nette diminution - de 6,2 % - des délits de voie publique.

M. Eric Doligé. Donc tout va bien !

M. le ministre de l'intérieur. Les principales infractions ont toutes baissé. (Exclamations sur les mêmes bancs.) Cambriolages: moins 16 %. («C'est faux !» sur les mêmes bancs.) Vols à la roulotte: moins 13,5 %. («C'est faux !» sur les mêmes bancs.) Vols de voitures: moins 11,2 %. («C'est faux !» sur les mêmes bancs.)

M. Lucien Degauchy. menteur !

M. Maurice Leroy. Désinformation !

M. le ministre de l'intérieur. Cette évolution reflète l'engagement de la police dans...

M. Maurice Leroy. Le XVIII^e arrondissement !

M. le ministre de l'intérieur. ... un travail de proximité depuis avril 1999. L'augmentation de l'activité des services de police, que vous avez d'ailleurs vous-même reconnue, madame la députée, progresse aussi en ce qui concerne le taux d'élucidation.

Malheureusement, la dernière tendance traduit une progression pénalisante de la délinquance économique et financière...

M. Pierre Lellouche. Incroyable !

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Mitterrand !

M. le ministre de l'intérieur. ... à savoir principalement l'usage frauduleux de numéros de cartes de crédit et de la téléphonie mobile. A elle seule, la progression de la délinquance économique explique la croissance globale de 1,7 %.

M. Maurice Leroy. Personne ne vous croit !

M. le ministre de l'intérieur. La police ne peut, à elle seule, faire reculer l'ensemble des faits d'insécurité. Pour cela, il faut coproduire la sécurité. C'est ce partenariat avec la police que, depuis si longtemps, vos amis de la ville de Paris n'ont pas su produire. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Ce que vous n'avez pas fait, d'autres le feront ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Catala](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2563

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2001, page 387

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 janvier 2001